

PROJET DE TERRITOIRE 2015-2020



Pour une Agglomération attractive !



Mot du Président



Benjamin SAINT-HUILE
Président de la Communauté
d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre

Avec 42 communes et 126 450 habitants depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre est désormais la plus grande intercommunalité de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) viendra, de plus, renforcer son rôle, faisant de la CAMVS un interlocuteur essentiel auprès des institutions partenaires.

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré le projet de territoire 2015-2020, document qui traduit la volonté de l'ensemble des élus communautaires de porter une vision d'avenir pour notre Agglomération à travers la mise en œuvre d'actions concrètes et réalistes.

Cette feuille de route, écrite avec les acteurs du territoire, notamment avec le Conseil de Développement, sera notre fil conducteur durant les cinq prochaines années. Elle doit donner, tant à nos partenaires qu'à la population, de la clarté et de la lisibilité quant à notre action publique.

Par ailleurs, au-delà de nos frontières intercommunales, nous partageons avec nos voisins des enjeux communs. Avec eux, à l'échelle de l'arrondissement, du pôle métropolitain ou encore du Grand Hainaut franco-belge, nous devons projeter notre territoire pour pouvoir peser dans les décisions qui concernent les grands projets structurants.

Ensemble, nous relèverons le défi de ce projet de territoire : rendre notre Agglomération plus attractive !

Ensemble, nous portons un projet pour un territoire plus attractif



Bernard BAUDOUX
Président du groupe
Sambre en Mouvement



Arnaud DECAGNY
Président du groupe
Villes, Villages, Agissons Ensemble



Michel LO GIACO
Président du groupe
Engagés pour l'Agglo



Jean MEURANT
Président du groupe
L'Avenir Ensemble



Michel WASSE
Président du Conseil
de Développement

Sommaire

Élaboré en concertation avec le Conseil de Développement, ce projet de territoire se traduit par des actions concrètes, pragmatiques et réalisables. Notre ambition collective est de structurer une démarche visant l'attractivité de notre territoire pour :

1. Une Agglomération innovante, créative et en mouvement



2. Une Agglomération connectée



3. Une Agglomération dynamique et accueillante



4. Une Agglomération solidaire



5. Une Agglomération responsable



6. Une Agglomération d'échanges, de dialogue et de partage



Un territoire dynamique aux multiples atouts

De par sa situation géographique, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre se trouve dans une position stratégique au carrefour nord-est de l'Europe. Les communications et échanges sont développés, notamment avec la Belgique. Toutefois, son accessibilité mérite une attention particulière.

L'évolution de l'intercommunalité, l'adhésion à l'association du pôle métropolitain, la coopération avec le Hainaut Belge sont autant d'initiatives en faveur d'une action publique pertinente et plus efficace, conduite avec les territoires voisins et partenaires.

Le territoire offre un maillage pertinent entre urbanité et ruralité. Son identité repose sur la proximité entre les zones urbaines, rurales et périurbaines. Cette complémentarité lui confère une image de « ville à la campagne ».

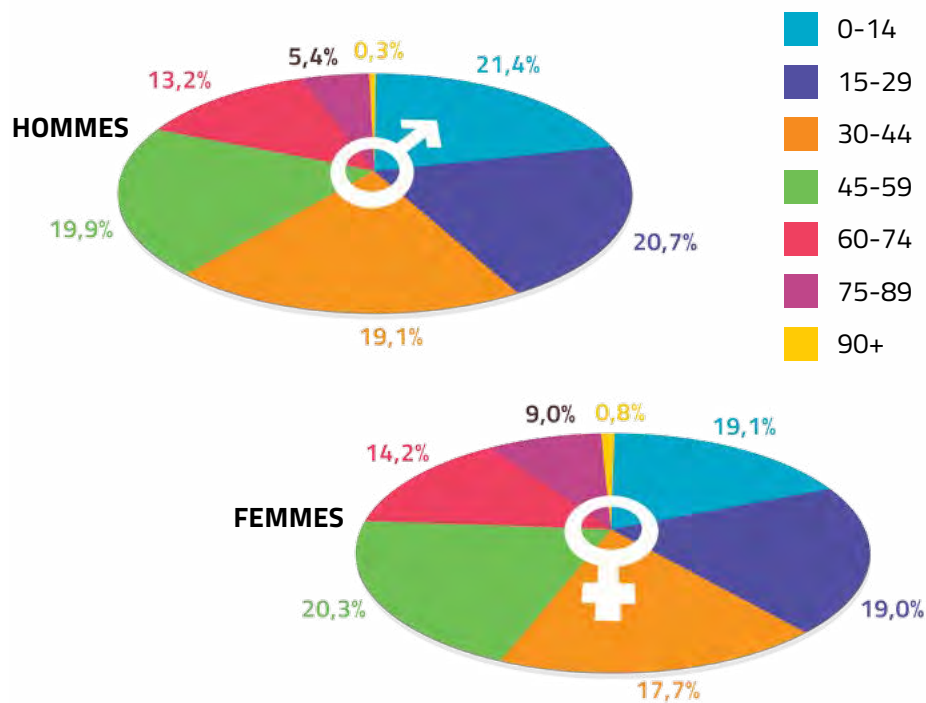


Introduction

Une population jeune

Bien qu'ayant légèrement baissé de 0,5% par an de 1999 à 2011, la population de la CAMVS a tendance à se stabiliser. Alors que la population des centres urbains baisse, celle des communes rurales, voire périurbaines, augmente. La population du territoire est jeune avec 40% d'habitants de moins de 30 ans.

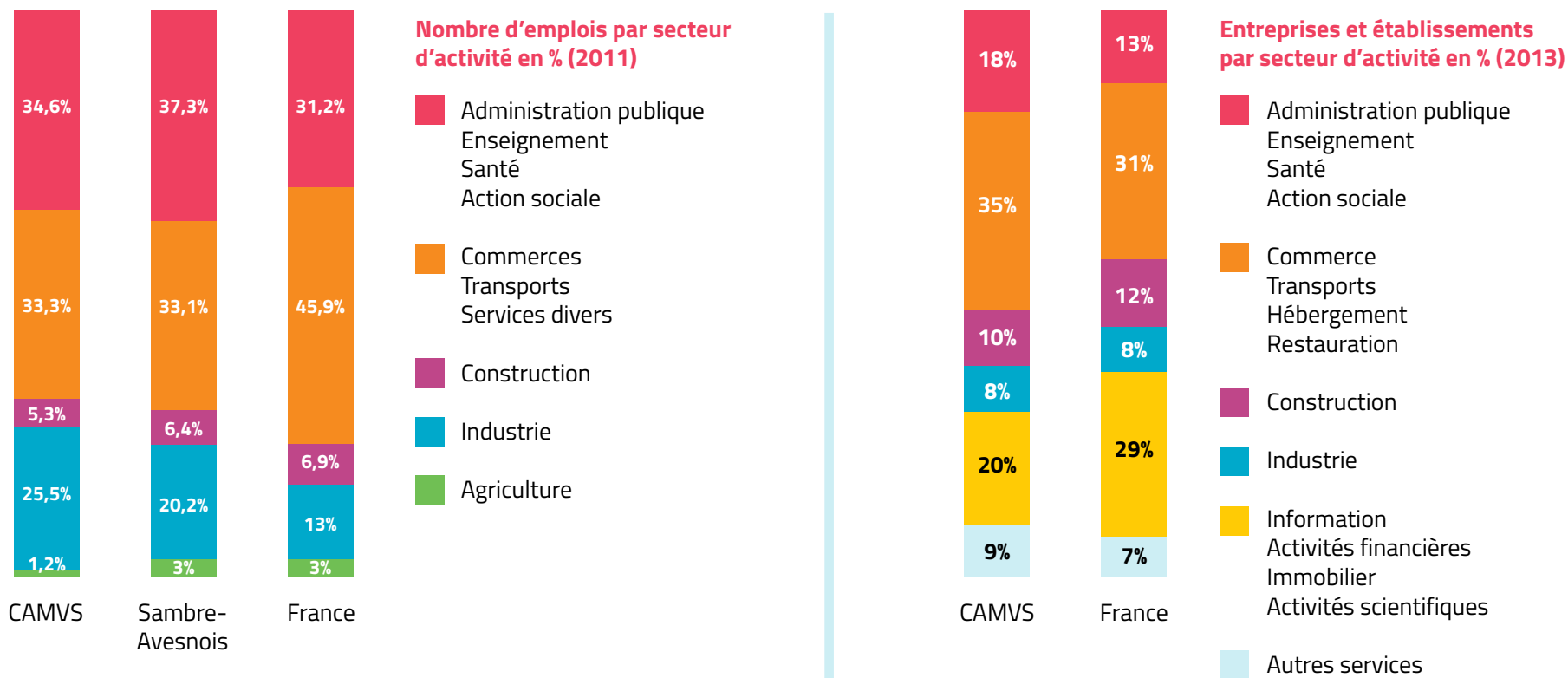
Population de la Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre, par âge et par sexe, en % (2011)



Présentation des travaux réalisés par les écoles de Sous-le-Bois,
dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale – 20 juin 2014

Un tissu industriel diversifié

Si la métallurgie reste dominante, du fait de son histoire, le territoire bénéficie d'un tissu industriel diversifié important dans les secteurs de l'automobile, la mécanique, l'électricité et l'électronique, le verre, la céramique et l'agroalimentaire. L'adaptation du marché du travail aux besoins des entreprises est un sujet à étudier avec acuité.



Les investissements déjà réalisés par l'Agglo

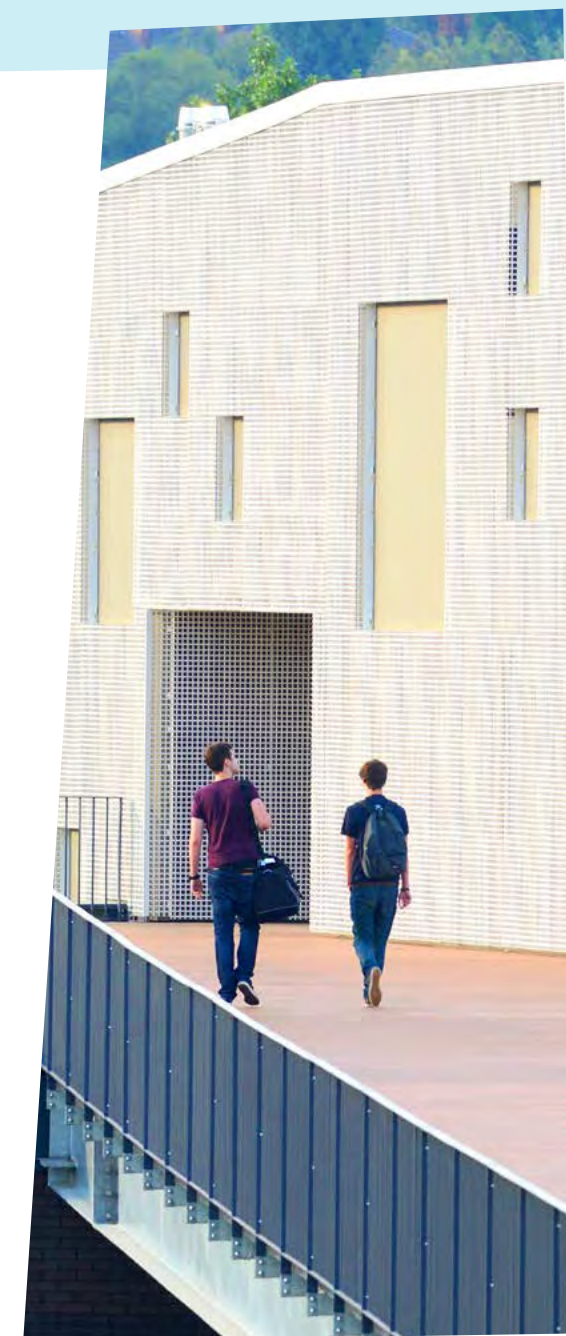
La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre s'est engagée, ces dernières années, dans une politique d'investissements ambitieuse et volontariste afin de favoriser l'attractivité du territoire et d'optimiser le service rendu à l'utilisateur. Le territoire, déficitaire en équipements, méritait un effort tout particulier. L'ambition collective a été de concrétiser la mutation de ce bassin de vie, tout en mobilisant au maximum les investissements de partenaires publics et privés.

De par les projets réalisés, la CAMVS est génératrice d'activités économiques et d'emploi. En voici quelques exemples :

- La construction du Pôle Universitaire.
- La construction du nouveau siège de Réussir en Sambre Avesnois.
- L'aménagement des pôles gares.
- La construction d'un complexe aquatique intercommunal.

- La politique volontariste de l'habitat, menée en partenariat avec les bailleurs et promoteurs privés, afin de répondre à la demande croissante de logements : réalisation du Plan Local de l'Habitat (PLH), rénovation urbaine, actions dans le cadre de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), opérations de résorption de l'habitat insalubre et de lutte contre la précarité énergétique...
- Ouverture d'un centre d'examen de santé pour les publics fragiles et création d'une unité dentaire mobile, à l'échelle de l'arrondissement.

La clause d'insertion sociale mise en œuvre par la CAMVS, en partenariat avec la structure « Réussir en Sambre Avesnois », est également un atout non négligeable pour dynamiser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des habitants des quartiers dans lesquels le taux de chômage est particulièrement élevé.



Pôle Universitaire, à Maubeuge



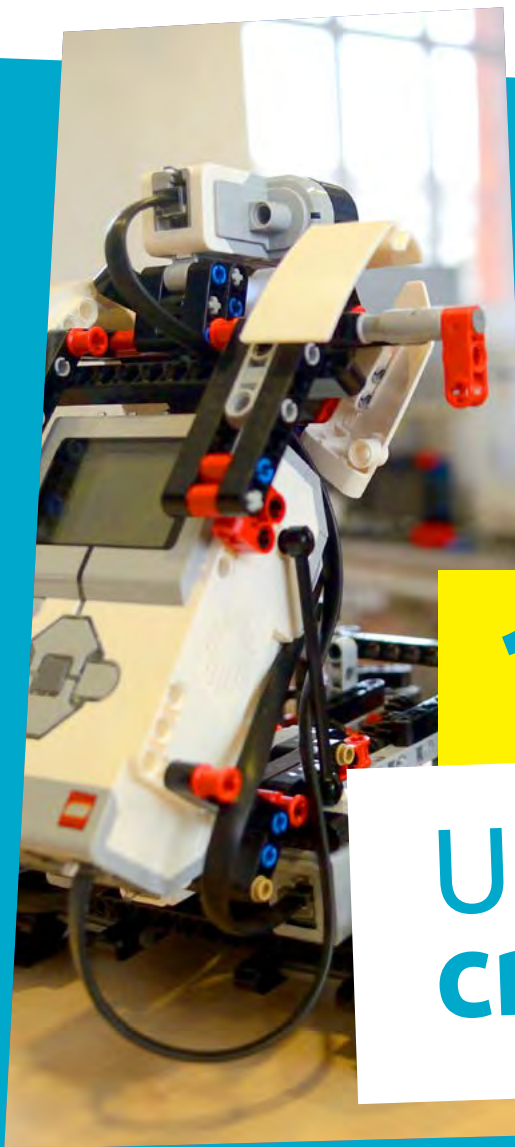
Gare d'Aulnoye-Aymeries



Installation de Réussir en Sambre Avesnois
dans de nouveaux locaux – Janvier 2014



L'ancien cinéma Le Paris a laissé place
à des logements, à Maubeuge



Fabrique créative, Gare numérique à Jeumont

1



Entreprise Sambre Meca



Pôle Universitaire

Une Agglomération innovante, créative et en mouvement



1 Positionner la CAMVS comme guichet unique

avec pour objectifs d'accueillir et d'accompagner le tissu entrepreneurial à travers :

- La **création d'un ensemble de services et d'aides aux entreprises** (subventions, ingénierie, offre de foncier, aides fiscales et sociales...).
- La mise en adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises.
- La **mise en place d'un package à destination des salariés et de leurs familles.**

2 Mettre en place des clusters d'entreprises

pour créer et entretenir un système relationnel leur permettant d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance. Trois secteurs seront particulièrement concernés : le numérique, l'industrie mécanique et l'économie sociale et solidaire.

3 Mettre en place une politique territorialisée de l'emploi et de la formation

À travers son outil territorial, le GIP Réussir en Sambre Avesnois, la CAMVS continuera à développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences permettant de qualifier l'orientation professionnelle des publics et de déterminer **une offre de formation en adéquation avec les réels besoins des entreprises (schéma territorial des formations).**

4 Développer le marketing territorial

à destination des entreprises et des salariés, **par la promotion du territoire et de ses atouts**, afin d'attirer des personnes et des capitaux.

5 Poursuivre l'accompagnement des circuits courts

dans les domaines alimentaire et agricole, tout en développant ce principe dans l'industrie et l'artisanat :

- **Structuration de l'offre alimentaire de proximité.**
- Développement des activités complémentaires de transformation des produits locaux bruts.
- **Développement des collaborations inter-entreprises** en s'appuyant notamment sur les pôles de compétitivité et d'excellence.
- **Intégration d'une clause circuit court dans les marchés publics de la CAMVS**, en particulier dans le domaine alimentaire, et sensibilisation des communes membres.

6 Poursuivre le projet « Green and blue futures »

Utilisation de la rivière Sambre comme levier de développement économique et de création d'emplois, dans la continuité du premier projet INTERREG.

7 Suivre le projet de l'anneau d'essais ferroviaires, dans le cadre du projet RAILENIUM.



Réseau ferroviaire, à Aulnoye-Aymeries

2



Voie rapide entre Maubeuge et Jeumont



Développement du numérique

Une Agglomération connectée

1 Développer le numérique

- **Création d'un incubateur numérique** pour répondre aux besoins des usagers et des entrepreneurs : hébergement et accompagnement de la création de start-ups, centre de formation numérique, Datacenter de la CAMVS, espaces collaboratifs...
- **Développement du haut débit pour les entreprises et les particuliers, d'ici 2020, et déploiement de la fibre optique à échéance 2025.**
- Mise à niveau rapide des zones les moins desservies.
- Prise en compte des besoins liés aux nécessités des professionnels et des services publics dans la priorisation.
- Couverture mobile en zones habitées et non habitées.
- Élaboration du **Schéma Directeur des Usages et des Services Numériques** (développement du concept d'école numérique).

2 Développer l'accessibilité du territoire et lutter pour son désenclavement

- **Développement des liaisons routières :**
 - Soutien à la réalisation du **contournement Nord de Maubeuge**.
 - Soutien à la réalisation du **contournement d'Avesnes-sur-Helpe** et du passage à 2x2 voies de la RN2 vers Laon.
 - Soutien au **développement des lignes départementales de cars en trajet direct** depuis Valenciennes ou depuis Fourmies, de manière complémentaire au train.
 - Accompagnement de la réalisation de la **RN 54** entre Erquelinnes et Thuin, en direction de Charleroi, et de la **mise à 2 x 2 voies de la RN2** vers Mons.

- **Développement des liaisons ferroviaires :**

- **Développement des cadencements du Val de Sambre vers Lille.**
- **Renforcement des Trains d'Équilibre du Territoire (TET)** Maubeuge / Aulnoye-Aymeries / Paris.
- **Soutien aux liaisons rapides** et au rétablissement des lignes vers la Belgique.

- **Développement de la voie d'eau :**

- Accompagnement de la **réouverture de la Sambre**.
- Participation à la **mise en œuvre opérationnelle du port d'Hautmont et des haltes fluviales** comme éléments moteurs de la politique touristique sur la Sambre.

3 Optimiser les déplacements en encourageant les nouvelles formes de mobilité

- **Développement des pôles gares** (Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, Jeumont) : multimodalité favorisant l'usage des déplacements doux, aménagement autour des gares pour faciliter les correspondances...
- **Renforcement du covoiturage** avec la création d'aires de covoiturage et le développement d'une nouvelle stratégie de communication.
- **Poursuite du déploiement des bornes de recharge** et développement de la politique d'achat des véhicules électriques (la CAMVS étant territoire expérimental en la matière).
- **Adaptation de l'offre de transports collectifs** (transport à la demande en milieu rural).
- **Poursuite de l'aménagement de Véloroutes Voies Vertes.**



La Sambre, à Assevent

3



Parade des Folies – Juin 2015



Accueil parents-enfants, à Colletet

Une Agglomération dynamique et accueillante

Une Agglomération **dynamique et accueillante**

1 Créer un schéma intercommunal des équipements collectifs

- Élaboration d'un **schéma intercommunal des équipements culturels**, en s'appuyant sur le Théâtre du Manège, scène nationale, sur la Gare numérique et sur le projet du PRMA : **mise en réseau des acteurs et équipements culturels**.
- Élaboration d'un **schéma intercommunal des équipements sportifs** (piscines) :
 - Réalisation d'un diagnostic des équipements sportifs du territoire pour une nécessaire rationalisation et une offre adaptée.
 - Renforcement de l'offre sportive et de loisirs avec l'ouverture du complexe aquatique intercommunal.
 - Redéfinition de l'accompagnement des équipes sportives de haut niveau.

2 Poursuivre le Programme Local de l'Habitat pour la période 2016-2021

- **Adéquation entre la demande et l'offre de logements** :
 - Pour les populations les plus modestes : production de logements locatifs sociaux ou conventionnés ANAH, adaptés aux ressources et répartis de manière cohérente sur le territoire.
 - Pour les classes intermédiaires et les cadres : relance de l'accession sociale et développement de la promotion privée, tant dans le locatif que dans l'accession à la propriété.
- **Reconduction de la délégation des aides à la pierre** avec l'État et l'ANAH.
- Identification de lieux d'implantation pour le **développement d'écoquartiers**.
- **Lutte contre l'insalubrité et la précarité énergétique** : mise en place d'audits énergétiques et environnementaux, accompagnement financier pour la réhabilitation des logements des ménages les plus précaires, positionnement de la CAMVS comme guichet unique de la rénovation énergétique de l'habitat...

3 Mettre en place des actions dans le cadre de la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance

- Amélioration de la **prévention auprès du public « jeunes exposés à la délinquance »**.
- Renforcement de la **prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et de l'aide aux victimes**.
- **Amélioration de la tranquillité publique**, notamment par la mise en place de systèmes de vidéoprotection.
- Renforcement de la **prévention sécurité routière**.

4 Créer un Office de Tourisme Intercommunal pour mettre en œuvre la politique touristique du territoire, en synergie avec les acteurs économiques et les structures existantes dans le Val de Sambre et à l'échelle de la destination Avesnois (Val Joly, zoo de Maubeuge, écomusée...).

5 Reconduire le Contrat Enfance Jeunesse 2016-2020

- **Répartition cohérente de l'offre de services** entre les communes rurales, urbaines et périurbaines.
- **Adaptation de l'offre aux besoins des habitants et à l'évolution des modes de vie** pour permettre notamment de lever certains freins à l'emploi :
 - Expérimentation de l'ouverture de la micro-crèche de Colleret sur 5 jours pour proposer une offre de service continue.
 - Réflexion en lien avec les autres crèches du territoire sur l'opportunité d'ouvrir des places en crèche en horaires décalés, le soir et/ou le weekend.



Centre d'exams de santé



Ateliers de la réussite « Initiation au Kin-Ball » –
Collège Coutelle, à Maubeuge



Unité Dentaire Mobile – EHPAD « Les jardins de Cybèle »,
à Ferrière-la-Grande

4

Une Agglomération **solidaire**

1 Favoriser les initiatives en matière de santé

- Soutien au **projet du nouvel hôpital**.
- **Création de bourses universitaires** pour les étudiants en 2^e cycle de médecine générale, en contrepartie d'un engagement à s'installer sur le territoire pendant une période donnée (sous certaines conditions).
- **Création d'un centre de prévention** à l'échelle intercommunale, en développant le centre de ressources en santé publique.
- Accompagnement des **projets de Maisons de Santé Pluridisciplinaires** (soutien au montage de dossiers de financement, mise en réseaux...).
- Mise en place **d'un package pour favoriser l'installation des professionnels et de leurs familles** : recherche d'emploi du conjoint, information sur les crèches et établissements scolaires, informations sur les loisirs culturels et sportifs...

2 Mettre en œuvre le contrat de ville 2015-2020

- **Poursuite du renouvellement urbain**, notamment du quartier Sous-le-Bois, et **lancement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** sur les communes de Maubeuge, Jeumont et Louvroil.
- Accompagnement de projets structurants sur les quartiers avec le soutien des fonds européens (Investissements Territoriaux Intégrés).

- Accompagnement de la montée en qualification des actions menées sur les quartiers, avec le soutien de l'Institut Régional de la Ville.
- Accroissement de la communication sur les actions menées dans les quartiers.
- Pilotage des dispositifs à destination des publics prioritaires.

3 Accompagner les communes membres de la CAMVS

- **Refonte de la politique des fonds de concours** pour favoriser les investissements locaux apportant une plus-value pour le territoire.
- Mise en œuvre du **schéma de mutualisation** et développement de nouvelles mises en commun de moyens.
- **Mise en œuvre des compétences de la CAMVS** : voirie, assainissement, eau, gestion des déchets...

4 Mettre en œuvre un plan d'actions territorial sur l'Économie Sociale et Solidaire

- **Développement d'un cluster combinant le domaine marchand et le domaine de l'économie sociale et solidaire.**

5 Redéfinir le soutien aux associations

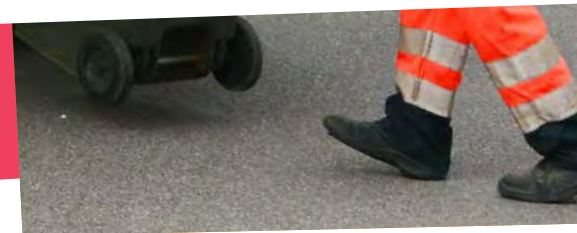
- Utilisation de la méthode d'**appels à projets**.
- Mise en place de **contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels**.



Rénovation de la rivière La Tarsy, à Leval



Station d'épuration, à Aulnoye-Aymeries



Collecte des déchets

Une Agglomération responsable

1 Mettre en place une stratégie foncière

- Recensement du foncier disponible.
- Création d'un outil de capitalisation.
- Création d'outils de **promotion du foncier disponible**.
- **Création d'un Master Plan reprenant les projets structurants du territoire.**

2 Encourager la transition énergétique et développer les énergies renouvelables

- **Élaboration du Plan Climat Territorial** à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre.
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre du principe de **géothermie** sur le territoire, en fonction des projets à réaliser.
- **Réalisation d'une unité territoriale de méthanisation**, en partenariat avec le milieu agricole et le monde industriel de l'agroalimentaire. Ce projet s'inscrit également dans une démarche de gestion des déchets verts axée sur le développement durable.

3 Maîtriser les finances publiques de la CAMVS, en particulier ses charges de fonctionnement, pour autofinancer le nouveau Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) et limiter le recours à l'emprunt.



Maubeuge Construction Automobile
(Groupe Renault)

Une Agglomération responsable

4 Préserver la biodiversité et mettre en valeur les espaces naturels au travers de la Trame verte et bleue

- **Restauration des milieux naturels** par la déclinaison, à l'échelle locale, du Schéma Régional de Cohérence Écologique sur le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
- Déclinaison du plan d'actions de la Trame verte et bleue déclaré d'intérêt communautaire.

5 Protéger les milieux naturels

- Réalisation des plans de gestion des bassins versants des affluents de la Sambre pour favoriser leur entretien, permettre la libre circulation de l'eau et des sédiments, et la réappropriation de ces milieux aquatiques par la faune et la flore locales.
- Restauration des zones d'expansion de crues, par la **requalification des friches industrielles** situées le long des cours d'eau et l'amélioration de la fonctionnalité des zones humides.
- **Poursuite de l'Opération de Reconquête de la Qualité de la ressource en Eau (ORQUE).**

6 Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées avant leur rejet en milieu naturel

- **Gestion des stations d'épuration de manière optimisée :**
 - Amélioration des capacités d'épuration des stations par la diminution des eaux claires parasites, permettant une baisse de la pollution des eaux en entrée de station et la limitation de l'apport d'eaux pluviales qui augmentent les rejets au milieu naturel sans traitement.
 - Valorisation des boues pour diminuer les coûts de traitement.
 - Maintenance des équipements pour maintenir le rendement actuel.
 - Mise en œuvre de l'autosurveillance système (station + réseau).
- **Limitation des rejets en milieu naturel** avec la réalisation des zonages pluviaux des unités techniques de Jeumont, Vieux-Mesnil, Colleret et Obrechies, l'exploitation de l'autosurveillance des réseaux et la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans tout projet d'aménagement.





Vue aérienne de la commune de Bousois,
traversée par la Sambre

- **Entretien des réseaux et amélioration du taux de conformité des installations des usagers.**
- **Réalisation d'un programme pluriannuel d'investissement et de renouvellement des réseaux.**

7 Promouvoir un cadre de vie de qualité avec une politique ambitieuse et volontariste de réduction des déchets

- Construction, à l'échelle du territoire, d'un **schéma territorial du réemploi** : collecte à domicile des encombrants sur appel, recyclage des matériaux, économie circulaire (emplois solidaires, réinsertion)...
- Développement du réflexe de **compostage**.
- Réduction de la toxicité des déchets et mise en place de conseils sur les **achats éco-responsables**.
- Renforcement du réseau des bornes textiles.
- Amélioration du taux d'équipement en « Stop Pub ».
- Amélioration de la sensibilisation engagée auprès du grand public sur le gaspillage alimentaire par, notamment, l'apprentissage des règles d'une bonne nutrition.
- Mise en place de la redevance spéciale pour les professionnels.
- Amélioration et ajustement des **services rendus à l'utilisateur** :
 - Harmonisation des modes de collecte sur le verre, avec un dispositif renforcé sur l'ensemble du territoire.
 - Renforcement des dispositifs de collecte différenciés (colonnes enterrées).
 - Amélioration des fonctionnalités des déchetteries.



6



Une Agglomération d'échanges, de dialogue et de partage

Atelier de concertation – Projet de rénovation
urbaine du centre-ville de Jeumont



Atelier Théâtre Forum Santé



Participation des habitants au projet de
rénovation urbaine du quartier Sous-le-Bois

Une Agglomération d'échanges, de dialogue et de partage

1 Mobiliser la société civile pour alimenter la stratégie communautaire, à travers le Conseil de Développement

2 Renforcer le dialogue avec les habitants

- Mise en place de **réunions publiques d'information et de concertation**.
- Développement des **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)** : réseaux sociaux, e-administration...

3 Développer les coopérations territoriales pour porter collectivement des projets structurants

- À l'échelle de l'arrondissement (SCoT, SDUS, SMIAA...).
- Préfiguration du **pôle métropolitain du Hainaut Cambrésis**, aux côtés de Valenciennes Métropole et de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.
- Avec la Belgique : « **Grand Hainaut franco-belge** ».

4 Renforcer les partenariats existants avec les acteurs économiques (entreprises, bailleurs...) et institutionnels (État, Conseil régional, Conseil départemental, Europe...).



Conseil communautaire

Les 15 engagements prioritaires de l'Agglomération pour un territoire attractif



- 01** Positionner la CAMVS comme guichet unique
- 02** Mettre en place des clusters d'entreprises
- 03** Mettre en place une politique territorialisée de l'emploi et de la formation



- 04** Développer le numérique
- 05** Développer l'accessibilité du territoire et lutter pour son désenclavement



- 06** Créer un schéma intercommunal des équipements collectifs
- 07** Poursuivre le Programme Local de l'Habitat pour la période 2016-2021
- 08** Créer un Office de Tourisme Intercommunal



- 09** Favoriser les initiatives en matière de santé
- 10** Mettre en œuvre le contrat de ville 2015-2020
- 11** Mettre en œuvre un plan d'actions territorial sur l'Économie Sociale et Solidaire



- 12** Mettre en place une stratégie foncière
- 13** Encourager la transition énergétique et développer les énergies renouvelables
- 14** Maîtriser les finances publiques de la CAMVS, en particulier ses charges de fonctionnement, pour autofinancer le nouveau PPI et limiter le recours à l'emprunt



- 15** Développer les coopérations territoriales pour porter collectivement des projets structurants